



# **RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES EXERCICE 2005**

**Mars 2006**

## SOMMAIRE

1. Introduction
2. Gestion administrative et financière
  - 2.1 Personnel
  - 2.2 Budget
3. Activités menées
  - 3.1 Sommet et réunions
  - 3.2 Opérationnalisation du plan de convergence
  - 3.3 Etudes
  - 3.4 Communication / Sensibilisation / Information / Formation
4. Développement de partenariat
  - 4.1 Projet d'appui GTZ – COMIFAC
  - 4.2 Projet d'appui FAO – COMIFAC
  - 4.3 Appui de la France au Secrétariat Exécutif
  - 4.4 Projet d'appui Mécanisme Mondial de l'UNCCD
5. Problèmes rencontrés
6. Perspectives

## **I. INTRODUCTION**

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a connu au cours de l'année 2005 des avancées remarquables. En effet, la signature de son Traité par les Chefs d'Etat lors de leur deuxième Sommet en février 2005 à Brazzaville, a permis à l'institution de se doter d'un cadre juridique reconnu au niveau international et lui confère le statut d'organisation internationale.

En 2005, la COMIFAC a poursuivi sa campagne de promotion et réalisé un certain nombre d'activités conformément à ses missions et par rapport au suivi de la mise en œuvre des résolutions du 2e sommet des Chefs d'Etat de Brazzaville.

Cette année a aussi connu le développement de quatre partenariats entre la COMIFAC et les partenaires au développement, notamment FAO, GTZ, France et Mécanisme Mondial. Ces derniers apportent des appuis multiformes à la COMIFAC tant au niveau du renforcement institutionnel que sur le plan de la mise en œuvre du plan de convergence.

Bien que des actions aient été menées, la COMIFAC est confrontée à de réelles difficultés. Celles-ci sont surtout liées à l'insuffisance de ressources financières pour assurer le bon fonctionnement de l'institution. Le système actuel de financement de la COMIFAC basé sur les cotisations égalitaires des Etats membres a montré ses limites et il est important de développer aujourd'hui un système plus approprié. Le principe de la mise en place d'un mécanisme de financement autonome adopté par les Chefs d'Etat semble être la solution à ce problème.

Le présent rapport présente le bilan des activités menées pendant l'année et ressort les difficultés rencontrées et les perspectives à court terme.

## **II. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

(à compléter par Elizabeth)

### III. VOLET TECHNIQUE

#### 3.1 Conférences et réunions organisées

##### 3.1.1 Organisation du 2<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur les forêts

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en collaboration avec le Congo a organisé du 1<sup>er</sup> au 5 février 2005, le deuxième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. Ce Sommet qui s'est tenu six ans après celui de Yaoundé avait pour objet de faire le bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé et de renforcer la coopération sous-régionale en matière de forêts. Il a mobilisé en plus des Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres, environ trois cent délégués représentants les experts des Etats membres, les organisations sous-régionales et régionales, la société civile, les partenaires au développement.

Le Secrétariat Exécutif s'est particulièrement occupé de toute l'organisation technique de l'évènement, c'est-à-dire de l'élaboration et de la distribution des documents techniques, de l'animation de la réunion préparatoire des experts et des Ministres. Aussi, le rapport général du Sommet a été élaboré et diffusé par le Secrétariat Exécutif en avril 2005.

Il est utile de rappeler que les principales résolutions issues dudit Sommet sont :

- La signature du Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la COMIFAC ;
- L'adoption du plan de convergence sous-régional ;
- L'adoption du principe de mise en place d'un mécanisme de financement autonome sous-régional.

**Photo 1 : Vue des Chefs d'Etat au cours du Sommet de Brazzaville**



### ***3.1.2 Organisation de l'atelier sous-régional sur le suivi de la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale***

Le Secrétariat Exécutif en collaboration avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Fonds international pour l'Agriculture et le Développement (FIDA) et le Secrétariat de la CCD, a organisé du 15 au 17 février 2005 à Douala (Cameroun), un atelier sous-régional sur les mesures prises pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). Il convient de rappeler à ce titre que la COMIFAC et la CEEAC assument les fonctions de centres de liaison de la CCD en Afrique Centrale et la COMIFAC s'occupe spécifiquement des aspects techniques.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Echanger sur les leçons apprises et les bonnes pratiques sur la base des rapports nationaux et les résultats des ateliers nationaux de validation.
- Echanger sur les progrès réalisés par les Programmes d'action sous-régionaux (PASR) et le Programme d'Action régional (PAR) de lutte contre la désertification et le rôle des institutions sous-régionales et régionales africaines,
- Présenter et discuter sur les expériences faites dans le cadre de la mise en œuvre des programmes financés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

L'atelier a regroupé essentiellement les points focaux CCD des pays d'Afrique Centrale, les organisations sous-régionales et internationales et enfin les partenaires au développement. Cet atelier a permis de formuler des recommandations à l'attention de la 3<sup>e</sup> session du comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la convention (CRIC), organe subsidiaire de la conférence des parties.

### ***3.1.3 Organisation de l'atelier sous-régional sur les mécanismes de financement durable de la biodiversité du bassin du Congo***

Le Secrétariat Exécutif a organisé avec l'appui de WWF, du 26 au 28 octobre 2005 à Kinshasa (RDC), un atelier sur la conception d'un projet sous-régional sur les mécanismes de financement durable pour la conservation de la biodiversité du bassin du Congo. Les objectifs de cet atelier étaient :

- Informer les partenaires de l'initiative FEM en cours de développement sur les mécanismes de financement durable pour la conservation de la biodiversité du bassin du Congo ;
- Consulter les partenaires sur les objectifs de l'initiative FEM ;
- Consolider les avis des partenaires dans une note de concept PDF B à soumettre au FEM au mois de janvier 2006.

L'atelier a connu la participation des points focaux GEF de la sous-région et de nombreux partenaires techniques et financiers dont PNUD, Banque Mondiale, WCS, CI, FAO, Coopération française, SNV, USAID, CARPE. Ses conclusions ont permis de formuler le PDF B soumis au FEM pour solliciter un appui pour les études de faisabilité nécessaires pour la mise en place de ce projet.

### **3.2 Opérationnalisation du Plan de convergence**

Pour faciliter la mise en œuvre du plan de convergence sous-régional, adopté par les Chefs d'Etat au cours de leur deuxième Sommet à Brazzaville (05 février 2005), le Secrétariat Exécutif a lancé en juillet 2005, le processus d'opérationnalisation de ce plan. Cet exercice devrait permettre à terme de doter la COMIFAC d'un plan d'opérations triennal 2006 – 2008 qui précise tant au niveau régional que sur le plan national, les modalités de mise en œuvre des actions convergentes, le responsable, le budget nécessaire, le mécanisme de suivi - évaluation et les partenaires impliqués.

Dans le cadre de ce processus, un ensemble d'activités ont été menées en 2005 dont :

- l'organisation le 28 juin 2005 à Yaoundé d'un atelier de lancement regroupant les partenaires de la COMIFAC ;
- la conception et l'élaboration des fiches opérationnelles sous-régionales et nationales et des questionnaires par une task force mise en place par le Secrétariat Exécutif et appuyée par un consultant ;
- la transmission de ces fiches et questionnaires aux institutions spécialisées de la COMIFAC et aux pays membres pour compléter les informations.

Il est prévu en début 2006, dès le retour des fiches opérationnelles, la relecture et la mise en forme de ces fiches par la task force, l'organisation d'une réunion de présentation de ce plan aux partenaires de la COMIFAC à Yaoundé et l'organisation d'un atelier sous-régional de finalisation de ce processus à Kinshasa.

#### **Photo 2 : Vue des participants à l'atelier CEFDHAC sur l'opérationnalisation du plan de convergence à Douala**



### **3.3 Etudes réalisées**

De nombreuses études commanditées par le Secrétariat Exécutif ont été réalisées ou lancées en 2005. Il s'agit de :

- Etude pour la mise en place d'un mécanisme de financement autonome de la

COMIFAC ;

- Etude pour la formulation du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification ;
- Etude pour la formulation du règlement intérieur de la COMIFAC
- Etude pour l'élaboration du manuel des procédures de la COMIFAC ;
- Etude relative au suivi de la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale

### ***3.3.1 Etude de faisabilité pour la mise en place du mécanisme de financement autonome***

Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions des Chefs d'Etat, le Secrétariat Exécutif a procédé au lancement de l'étude portant sur la mise en place d'un mécanisme de financement autonome en octobre 2005 ; ceci avec l'appui financier du Facilitateur du PFBC, en l'occurrence la France. A cet effet, un consultant international a été recruté. Ce dernier a effectué une tournée de collecte d'informations dans la sous-région d'octobre à novembre 2005 et à l'issue de cette tournée, une restitution de sa mission a été faite dans les locaux du Secrétariat Exécutif.

Le rapport provisoire de l'étude est attendu en début 2006 et ce rapport devra faire l'objet des commentaires de la part des pays membres. Tous les commentaires seront transmis au consultant pour la finalisation du rapport. Un atelier sous-régional regroupant les experts nationaux sera probablement organisé en mars 2006 pour négocier et finaliser le projet de texte instituant le mécanisme de financement autonome.

### ***3.3.2 Etude pour la formulation du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification***

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification (CCD), il est prévu dans chaque région du monde, l'élaboration d'un programme d'actions sous-régional (PASR). Conformément à son mandat de point focal technique de la CCD en Afrique Centrale, le Secrétariat Exécutif a élaboré les termes de référence et recruté un consultant sous-régional chargé de formuler le PASR de l'Afrique Centrale centré sur la lutte contre la dégradation des sols.

Ce programme qui sera accompagné par une stratégie de mobilisation des ressources financières permettra de développer des projets communs ou transfrontaliers pour lutter contre la dégradation des sols.

Le consultant a soumis le draft de son rapport au Secrétariat Exécutif et après son examen, des commentaires seront transmis au consultant pour lui permettre de dresser un document provisoire. Ce document fera l'objet d'un examen minutieux par les membres du comité sous-régional de coordination au cours d'une réunion prévue en début 2006.

### ***3.3.3 Etude relative au suivi de la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale***

En vue de la tenue de l'atelier sous-régional sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale, le Secrétariat Exécutif a recruté un consultant en janvier 2005 pour élaborer un rapport portant sur les efforts de mise en œuvre de la convention dans la sous-région.



Le rapport présente clairement l'état des lieux de la mise en œuvre de la CCD en dégageant les causes de la dégradation des terres en Afrique Centrale, le cadre de mise en œuvre de la convention, le processus consultatif déployés, les ressources financières allouées et les contraintes liées à la mise en œuvre de cette convention dans la sous-région.

### ***3.3.4 Etude pour la formulation du règlement intérieur et du Manuel de procédures de la COMIFAC***

Dans le souci de se doter des textes réglementaires complémentaires au Traité, le Secrétariat Exécutif a recruté deux consultants pour élaborer respectivement le règlement intérieur et le manuel de procédures de la COMIFAC.

Les consultants ont donc proposé des documents qui sont entrain d'être examinés par le Secrétariat Exécutif. Après prise en compte des commentaires, ces documents seront soumis au prochain Conseil des Ministres pour adoption.

## **3.4 Communication / Sensibilisation / Information / Formation**

### ***3.4.1 Tournée de sensibilisation pour la ratification du Traité***

Après la signature du traité par les Chefs d'Etat, il s'avérait important de l'éditer afin de procéder à sa diffusion. Le Secrétariat Exécutif a effectué une première édition du traité en français, avec l'appui financier de WWF-CARPO. Compte tenu du fait que les langues de travail de la COMIFAC sont en plus du français, l'anglais, l'espagnol et le portugais, une seconde édition du Traité en quatre langues a été éditée.

En vue d'accélérer la ratification du traité, une tournée de sensibilisation a été effectuée du 01 au 14 août 2005 par le Secrétaire Exécutif dans six pays membres dont : Gabon, Congo, RDC, RCA, Tchad et Cameroun. Cette tournée financée par le Projet d'appui de la Coopération allemande à la COMIFAC, a permis de sensibiliser et mobiliser les autorités de ces différents pays pour la ratification du Traité dans les meilleurs délais. Certains pays membres n'ont pas pu être couverts par cette tournée à cause des problèmes de disponibilité de vols.

Une seconde mission de sensibilisation a été effectuée en novembre au Burundi et au Rwanda par le CTP du Projet d'appui GTZ/COMIFAC et un responsable du Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale.

### ***3.4.2 Atelier sous-régional de formation des experts sur les mécanismes de financements novateurs***

Un atelier sous-régional de formation sur les mécanismes de financement novateurs a été organisé conjointement par le Secrétariat Exécutif et la Facilitation française du PFBC à Libreville du 5 au 8 juillet dernier. Cet atelier animé par un pool d'experts internationaux, a regroupé une vingtaine d'experts des pays de la COMIFAC. Il a permis de renforcer les capacités de ces derniers dans le domaine des mécanismes de financement novateurs dont :

- Mécanisme de développement propre : opportunités pour le secteur forestier d'Afrique Centrale ;
- Mécanisme d'allègement de la dette / échange dette - nature: modalités et faisabilité en

- Afrique Centrale ;
- Fonds fiduciaires pour l'environnement ;
- Partenariats publics et privés ;
- Revenus de l'écotourisme ;
- Plan d'affaires pour la conservation ;
- Accès aux fonds FEM pour le financement de la conservation.

### 3.4.3 Participation de la COMIFAC aux dialogues internationaux et régionaux

Dans le cadre du dialogue sur les forêts et l'environnement, la COMIFAC a participé à plusieurs rencontres au niveau international et sous-régional. Ces rencontres ont aussi permis à la COMIFAC de faire sa promotion sur le plan international.

Le tableau ci-après récapitule les conférences auxquelles le Secrétariat Exécutif a participé en 2005.

N°	Objet	Lieu	Date
1	3 <sup>e</sup> Réunion du comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CRIC-3)	Bonn, Allemagne	03-11 mai
2	5 <sup>e</sup> Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF)	New-York, USA	16-27 mai
3	1 <sup>ère</sup> réunion du comité consultatif régional PFBC	Libreville, Gabon	16 juin
4	38 <sup>e</sup> Session du Conseil International des Bois Tropicaux (CIBT)	Brazzaville, Congo	18-22 juin
5	Atelier de facilitation et de suivi du processus AFLEG	Libreville, Gabon	13-14 juillet
6	Mise en œuvre des programmes de gestion durable des sols	Johannesburg, Afrique du Sud	7-8 septembre
7	Réunion intergouvernementale sur les grands singes et Conseil du GRASP	Kinshasa, RDC	5-9 septembre
8	Forum ATIBT	Shanghai, Chine	21-23 septembre
9	Atelier formation sur la formulation des projets MSP/FEM sur la gestion durable des sols	Praia, Cap-Vert	26 septembre – 01 octobre
10	7 <sup>e</sup> Session de la Conférence des parties de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Nairobi, Kenya	17-28 octobre
11	Réunion du cadre de concertation régional du PFBC	Kinshasa, RDC	02-03 novembre
12	Réunion validation des indicateurs rapport état des forêts d'Afrique Centrale	Kinshasa, RDC	03-04 novembre
13	39 <sup>e</sup> Session du Conseil International des Bois Tropicaux (CIBT)	Yokohama, Japon	?
14	Réunion préparatoire des experts internationaux à la 6 <sup>e</sup> session du FNUF (Country Led Initiative)	Berlin, Allemagne	16-18 novembre
15	2 <sup>e</sup> réunion du comité consultatif régional	Yaoundé,	16 décembre

	PFBC	Cameroun	
--	------	----------	--

### **3.4.4 Planification opérationnelle de la COMIFAC**

Dans le cadre du déploiement de ses activités et pour favoriser une plus grande visibilité de ses actions, le Secrétariat exécutif a procédé en août 2005 à une planification minutieuse des activités de la COMIFAC, ceci avec l'appui du projet d'appui de la coopération allemande. Cette planification qui s'étend jusqu'en décembre 2007 a permis de définir l'objectif opérationnel de la COMIFAC, l'indicateur d'impact et les différentes composantes jugées prioritaires. Les cinq composantes ciblées sont :

- Planification, suivi - évaluation de la mise en œuvre du plan de convergence ;
- Information - communication ;
- Concertation - dialogue national et international sur les forêts ;
- Coordination ;
- Conseil des Ministres

### **3.4.5 Promotion de la COMIFAC à travers « Promote 2005 » au Cameroun**

Le Secrétariat Exécutif a participé du 05 au 12 décembre 2005 à la foire « Promote 2005 » de Yaoundé. Il s'agit beaucoup plus d'un forum international des entreprises regroupant des entrepreneurs nationaux et internationaux en vue de développer des partenariats.

Un consortium de partenaires de la forêt se sont regroupés pour créer le village bois et les journées de la forêt qui ont permis aux nombreux visiteurs de mieux comprendre les actions de chaque partenaire en faveur de la conservation et de la gestion durable des forêts. Le stand de la COMIFAC animé par des hôtesses pendant toute la semaine a connu la visite de plus de 300 personnes qui ont reçu à l'occasion des documents d'information sur les activités de l'institution.

**Photo 3 : Une vue du stand de la COMIFAC au village bois**



## **IV. DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT**

### **4.1 Projet d'appui GTZ / COMIFAC**

#### ***4.1.1 Planification du projet***

Le gouvernement camerounais a introduit en juillet 2002 une requête de financement auprès du gouvernement allemand pour l'appui à la COMIFAC. Les consultations entre les deux parties ont permis la mise en place d'un projet d'appui à la COMIFAC qui a démarré en mai 2005 avec l'installation à Yaoundé d'un Conseiller Technique allemand. Ce projet d'appui qui intervient à travers le bureau franco-allemand axe son intervention sur deux volets:

- Le renforcement organisationnel du Secrétariat Exécutif ;
- L'appui à la mise en œuvre du plan de convergence

Le projet se décompose en deux phases.

Pour la phase I (en cours), la planification devra aboutir à :

- un plan d'opération fixant les activités communes entre le projet d'appui et la COMIFAC : un document sur la planification opérationnelle de la COMIFAC d'août 2005 à décembre 2007 a été élaboré. Ce document présente les actions à mener par la GTZ dans le cadre de ce projet.
- la signature d'un contrat d'exécution tripartite (GTZ, Gouvernement du Cameroun, SE COMIFAC) basé sur les principes d'intervention et les réglementations de la Coopération Technique Allemande, tels que régis par l'accord de coopération technique entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne

Pour la phase II (après ratification du traité de la COMIFAC) une convention de coopération pourra être directement signée avec la COMIFAC et un contrat d'exécution avec le SE COMIFAC définissant les détails de la coopération.

Les outils de mise en œuvre du projet comprennent :

- l'appui conseil interne (par le personnel du projet en place),
- l'appui conseil externe (par des consultants recrutés par le projet au niveau international ou sous-régional),
- l'organisation de formations à l'attention du personnel du SE COMIFAC, des points focaux et/ou du personnel des structures sous-régionales partenaires de la COMIFAC
- l'organisation des séminaires et des ateliers,
- l'appui financier (subvention locale) pour la réalisation des activités communes sur base de plans d'opération ou d'activités, d'un budget annuel de la structure bénéficiaire, de l'existence d'un système d'audit indépendant, de manuels de procédures et des TdR conjoints pour les actions à financer ; seules sont éligibles les actions comprises dans les plans opérationnels ou d'activités conjoints.
- une contribution à l'équipement des structures soutenues nécessaires à la réalisation des actions programmées, sur base d'un plan d'investissement,
- l'appui financier à la rénovation des bureaux définitifs du SE COMIFAC dans le cadre d'un fonds commun / basket funds associant différents partenaires.

La contribution à la mise en oeuvre du plan de convergence se fera selon un calendrier à établir ; la mise en œuvre étant faite à travers les structures sous-régionales ou nationales mandatées (points focaux, forums sous-régional et nationaux, Présidence et Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, partenaires sous-régionaux, initiatives sous-régionales).

#### **4.1.2 Activités menées**

Les activités menées depuis la mise en place dudit projet sont :

- l'appui à la planification opérationnelle de la COMIFAC pour la période août 2005-décembre 2007 ;
- l'appui à la déclinaison opérationnelle du plan de convergence ;
- l'appui à la tournée de sensibilisation du Secrétaire Exécutif dans quatre pays membres pour la ratification du traité ;
- l'appui à l'organisation de deux ateliers dont la réunion préparatoire à l'atelier sous-régional des parlementaires d'Afrique Centrale et la réunion de finalisation des termes de référence de la Task Force AFLEG.

## **4.2 Appui de la France à la COMIFAC**

### **4.2.1 Planification des interventions**

La Coopération française, facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) depuis février 2005, a mis en place à partir de cette période, un projet régional intitulé la forêt et le développement durable. Ce projet d'une durée prévisionnelle de trente-six (36) mois a pour principal objectif d'appuyer la COMIFAC dans le cadre du PFBC et de renforcer la cohérence des politiques nationales et régionales de gestion durable des forêts et lutter contre la pauvreté et les inégalités au niveau des Etats.

La France apporte dans le cadre de ce projet, un appui institutionnel et financier à la COMIFAC. En ce qui concerne l'appui institutionnel, un assistant technique régional a été recruté et mis à la disposition du Secrétariat Exécutif en septembre 2005.

Le Secrétariat Exécutif bénéficie aussi de l'appui financier de la coopération française pour réaliser un certain nombre d'activités planifiées de 2005 jusqu'au premier semestre 2006. Une convention de subvention d'un montant de 277 millions de francs CFA a été signée en décembre 2005 par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Chef de Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun. Cette convention prévoit le financement des activités ci-après :

#### **a) Renforcement institutionnel de la COMIFAC**

- Equiper le SE de matériel de tables de bureau et fauteuils ;
- Créer et opérationnaliser un centre de documentation au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (bibliothèque, base de données,...) ;
- Créer un bulletin trimestriel d'information COMIFAC ;
- Organiser un atelier Points Focaux COMIFAC à Malabo (information/planification des activités du bureau Franco-allemand d'appui conseil à la COMIFAC, etc.).

#### **b) Renforcement des capacités (formation, information, sensibilisation) des parties prenantes**

- Contribuer à l'analyse comparée des codes et des législations nationales et à l'organisation d'un atelier sous-régional de validation ;
  - Appui à l'échange d'expérience sous régional sur les Programmes Nationaux du secteur Forêts – Environnement, les législations etc... ;
- c) Coordination de la mise en œuvre des actions du plan de convergence**
- Contribuer à l'élaboration de guide ou directives sous-régionales en matière d'aménagement et exploitation forestière ;
  - Initier, redynamiser et Coordonner la mise en place des GNT sur la certification, FLEGT et l'aménagement forestier durable au sein de la COMIFAC ;
  - Appuyer le suivi des résultats de l'étude sous-régionale pour la mise en place d'un mécanisme de financement autonome de la COMIFAC ;
  - Coordonner un groupe de consultants pour la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques du plan de convergence ;
  - Appui à la coordination des actions par le SE COMIFAC.

## ***2.2 Activités menées***

Dans le cadre de son appui, la France a financé l'étude de faisabilité relative à la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC. De nombreuses autres actions sont prévues pour le premier semestre 2006.

## **4.3 Projet d'appui FAO à la COMIFAC**

### ***4.3.1 Préambule***

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence sous-régional, la FAO a développé un projet d'appui à la COMIFAC. Ce projet qui a démarré en juin 2005 vise à mettre en cohérence ou harmoniser les politiques forestières et fiscales des pays de l'espace COMIFAC.

Le projet dont la durée initiale est de trois ans est animé par un Coordonnateur Régional basé auprès du Secrétariat Exécutif. Ce projet fait intervenir un collectif de dix-sept (17) consultants dont deux (02) par pays qui doivent dresser au plan national, les états des lieux des secteurs forêts sur les deux thèmes conducteurs : i) mise en œuvre des politiques forestières, ii) Suivi /contrôle des activités forestières / lutte contre les activités illicites et braconnage / implication des acteurs dans la gestion des ressources forestières.

Les consultants nationaux ont transmis les rapports provisoires de leurs études et une réunion sur l'état d'avancement à mi-parcours pour enrichir ces différents rapports s'est tenue à Yaoundé du 19 au 21 octobre 2005.

### ***4.3.2 Actions menées***

L'atelier à mi-parcours qui a mobilisé l'ensemble des consultants du projet, les membres de la société civile et les partenaires au développement avait pour objectifs de :

- évaluer l'état d'avancement des rapports nationaux élaborés par les différents consultants nationaux et de s'accorder sur les directives et ajustements multiformes nécessaires à leur finalisation ;
- impliquer la société civile au processus d'harmonisation des politiques forestières ;

- imprégner les consultants sur certains concepts relatifs à la gestion forestière ainsi que les initiatives en cours ayant pour finalité la mise en place des instruments juridico normatifs de gestion forestière.

Les directives et ajustements proposés par les participants au terme de l'atelier sont :

- Systématiser l'analyse sur tous les aspects abordés dans les rapports, en dégagant notamment leurs forces et faiblesses assorties de recommandations nécessaires à cette fin ;
- cibler les recommandations sur les différents aspects traités ;
- Adopter l'approche participative. A cet effet les consultants se devront de s'ouvrir au dialogue afin de tenir compte des avis de l'ensemble des parties prenantes ;
- Mettre plus d'emphase sur l'interface entre la forêt et les secteurs qui lui sont liés (Agriculture, transport, mines etc.)
- prévoir dans le rapport une rubrique spéciale pour les aspects transfrontaliers ;
- Faire ressortir les points et préoccupations pertinentes susceptibles de soutenir le processus d'harmonisation ainsi que les démarches et approches nécessaires à cette fin.

#### **4.3.3 Prochaines étapes**

Les prochaines étapes du projet consistent pour 2006 à :

- Consolider les rapports nationaux
- Organiser un atelier sous-régional de préparation des forums nationaux
- Organiser les forums nationaux dans les sept pays membres concernés ;
- Elaborer les rapports sous-régionaux ;
- Valider les rapports sous-régionaux ;
- Elaborer le rapport général

##### **a) Consolidation des rapports nationaux**

Une synthèse des observations et recommandations faites au terme de l'Atelier à mi parcours, ainsi que celles du comité de relecture mis en place par la COMIFAC serviront de base pour la consolidation des rapports des consultants en perspective des Forum Nationaux.

##### **b) Organisation des Forums Nationaux**

Il sera question d'organiser au niveau de chacun des 7 pays de l'espace COMIFAC impliqués dans le projet FNPP/Forêts/FAO, un Forum de validation des deux rapports nationaux (Politiques et Suivi contrôle) assorti d'un rapport circonstanciel dudit Forum.

##### **c) Synthèse Régionale des rapports Nationaux validés**

Les deux consultants principaux devront pour chaque thème faire la synthèse des rapports nationaux, afin de dresser un tableau de bord de la situation du secteur forestier au plan sous régional. Ces rapports seront assortis des recommandations et approches multiformes devant guider le processus d'harmonisation des politiques forestières des pays concernés. Cette activité sera menée dans la période février- avril 2006.

##### **d) Validation des rapports de synthèse sous-régionale**

Il s'agira dans ce cadre de mener les activités ci après :

- Organiser un atelier préparatoire au forum sous régional : Cette rencontre regroupera en particulier le Coordonnateur du projet, la COMIFAC, les consultants principaux et le modérateur en vue d'adopter une approche méthodologique de la conduite des travaux ainsi que les résultats attendus ;
- Organiser le forum sous régional : Il sera nécessaire d'obtenir un consensus sur le contenu des deux rapports de synthèse régionale dans le cadre d'un forum regroupant l'ensemble des principaux partenaires forestiers de la sous région d'Afrique Centrale. La période la plus plausible de la tenue du forum sous régionale s'avère être septembre. Elle reste toutefois tributaire de deux facteurs majeurs :
  - i) La 6<sup>ème</sup> CEFDHAC dont la date n'est pas encore formellement déterminée est programmée en principe pour juin. Ce cadre de dialogue qui regroupe les parties prenantes du secteur forestier de la sous - région offre l'opportunité d'un débat sur certains aspects des rapports synthèse qui seront intégrés pour sa consolidation ;
  - ii) Le conseil COMIFAC dont les directives se doivent également d'être prise en compte dans le processus d'harmonisation.

#### **e) Elaboration du rapport général**

Il s'agira successivement de :

- Capitaliser les acquis / résultats des autres initiatives ayant trait à l'harmonisation des politiques : Le projet se devra de développer des synergies avec les autres initiatives ayant trait à l'harmonisation des instruments juridico normatifs de gestion forestière. Il est important que les expériences pertinentes à diverses échelles soient intégrées dans le rapport général à élaborer après le forum sous régional
- Elaborer le rapport général de l'harmonisation des politiques : cette opération consiste à mettre en commun les deux rapports thématiques validés lors du forum sous régional
- Elaborer un plan d'action de mise en œuvre des recommandations du forum sous régional : Il s'agit de traduire les recommandations du rapport général en terme opérationnel et amorcer sa mise en oeuvre. Il est à relever que des études fines seront nécessaires pour peaufiner certains aspects.

### **4.4 Appui Mécanisme Mondial UNCCD / COMIFAC**

#### **4.4.1 Préambule**

Dans le cadre de la formulation du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification de la sous – région Afrique Centrale, le Mécanisme Mondial de l'UNCCD a apporté un appui financier d'une valeur de 50.000 \$ US à la COMIFAC pour le lancement du processus d'élaboration de ce programme d'action sous-régional.

Les objectifs du projet sont de :

- Fournir un appui à la consolidation et au renforcement des capacités institutionnelles et à la définition d'une feuille de route pour l'élaboration du PASR ;



- Fournir un appui à l'élaboration du PASR-AC, sur la base du plan de convergence de la COMIFAC ;
- Appuyer à la mise en œuvre au niveau sous-régional d'une stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la CCD dans les pays membres ;
- Contribuer au développement et au renforcement de partenariats avec les donateurs clé afin de mobiliser les ressources additionnelles pour la mise en œuvre de la CCD aux niveaux national et sous-régional.

Le projet a effectivement démarré en mi-mars 2005 après le décaissement d'une première tranche du don d'un montant de 30 000 dollars US. Un certain nombre d'activités ont été ou sont en cours de réalisation.

#### **4.4.2 Progrès accomplis**

Conformément au protocole d'accord établi entre les deux parties (Mécanisme Mondial et COMIFAC), les activités suivantes ont été menées ou sont en cours :

- Elaboration et validation d'une feuille de route pour la formulation du PASR ;
- Elaboration d'un rapport sous-régional pour le suivi de la mise en œuvre de la CCD, faisant l'état des lieux indispensable au lancement du processus d'élaboration du PASR ;
- Concertations et négociations de partenariat pour la mise en œuvre de la CCD au niveaux national et sous – régional ;
- Identification et information des membres potentiels du comité sous-régional de coordination (CSRC) ;
- Lancement de l'étude pour la formulation du PASR/LCD.

##### **a) *Elaboration et validation de la feuille de route pour la formulation du PASR***

La feuille de route relative à la formulation du PASR/LCD a été élaborée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, chargé de la coordination du projet. Cette feuille de route assortie d'un budget, prévoit dix (10) étapes nécessaires à la mise en œuvre harmonieuse du projet. Elle se décline en activités, sous activités, période et résultats attendus. La durée du projet est d'un an (mars 2005 – mars 2006). Le budget utile pour conduire ce processus est de 210.000 \$ US, mais seulement 50.000 \$ US sont disponibles grâce au don du Mécanisme Mondial.

La feuille de route a été validée par les Points Focaux CCD en marge du CRIC-3 en mai 2005 à Bonn.

##### **b) *Elaboration d'un rapport sous-régional pour le suivi de la mise en œuvre de la CCD***

Le Secrétariat Exécutif a commandité en janvier 2005 une étude sous-régionale préalable à la formulation du PASR. Cette étude a permis de suivre non seulement la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale, mais a également permis de faire l'état des lieux indispensable au lancement du processus d'élaboration du PASR. Le rapport de cette étude est disponible et a été d'ailleurs présenté au cours de l'atelier sous-régional de mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale tenu en février dernier.

##### **c) *Concertations et négociations de partenariat pour la mise en œuvre de la CCD***

La mise en œuvre de la CCD aux niveaux national et sous-régional nécessite des appuis multiformes des partenaires. Contrairement aux autres régions africaines, l'Afrique Centrale est en retard dans le processus d'élaboration des PAN et PASR et de ce fait, ne bénéficie pas d'importants soutiens de la part des partenaires.

Il s'est avéré nécessaire de mener des campagnes de lobbying au niveau international. A ce titre, le Secrétariat Exécutif a participé au 3<sup>e</sup> Comité chargé de l'examen et de la mise en œuvre de la CCD (CRIC) en mai 2005 à Bonn et à la CoP-7 d'octobre dernier à Nairobi.

d) ***Identification et information des membres potentiels du comité sous-régional de coordination (CSRC)***

Sur la base des recommandations de l'atelier sous-régional de juillet - août 2003 à Libreville, les membres pouvant faire partie du Comité sous-régional de coordination ont été identifiés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Une correspondance officielle a été transmise à ces membres pour les informer et solliciter leur adhésion. Les membres sont régulièrement contactés pour leurs commentaires par rapport à tout document. Cependant, ce comité n'a pas encore été officiellement mis en place.

e) ***Lancement de l'étude pour la formulation du PASR/LCD***

Suivant la feuille de route, les termes de référence relative à l'étude pour l'élaboration du PASR ont été élaborés par le Secrétariat Exécutif et validés par les membres du CSRC. Un consultant sous-régional a été recruté en fin octobre 2005.

Dans le souci d'impliquer les parties prenantes à ce processus, un questionnaire a été transmis aux Points Focaux CCD pour solliciter leurs contributions. Seuls quelques Points Focaux ont envoyé leurs contributions.

Le consultant a fait la synthèse de toutes les contributions et autres revues bibliographiques pour proposer un draft de PASR/LCD qui est actuellement en cours d'examen au sein du Secrétariat Exécutif.

#### **4.4.3 Prochaines étapes**

Suivant le chronogramme, le Secrétariat Exécutif envisage pour 2006 :

- Lancer l'étude visant à élaborer la stratégie sous-régionale de mobilisation des ressources financières pour les PAN et le PASR ;
- Diffuser le draft du PASR et de la stratégie sous-régionale aux parties prenantes concernées pour solliciter leurs commentaires et observations ;
- organiser une réunion d'examen et de validation des drafts du PASR/LCD et de la stratégie sous-régionale de mobilisation des ressources financières ;
- Faire approuver le PASR et la stratégie de mobilisation des ressources financières au Conseil des Ministres de la COMIFAC.

## **V. DIFFICULTES RENCONTREES**

1. La principale difficulté à laquelle le Secrétariat Exécutif est confrontée est liée au problème de contribution financière des Etats membres. En effet, la plupart des pays accusent des arriérés de cotisation égalitaires qui pénalisent le fonctionnement harmonieux de l'institution.

Pour l'exercice 2005 par exemple, sur un budget total de 307 millions de francs CFA attendu, seul un montant de 92,1 millions de francs CFA a pu être mobilisé représentant les contributions de trois pays. Aussi, certains pays accusent encore des arriérés de cotisation pour l'exercice 2004.

Cette situation réduit considérablement les capacités d'intervention du Secrétariat Exécutif, organe d'exécution de la COMIFAC dont les missions sont entre autres d'assurer la coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC. De même, cette situation fragilise le fonctionnement du Secrétariat Exécutif et discrédite en même temps la COMIFAC vis-à-vis des partenaires au développement. Le Secrétariat Exécutif dans de telles conditions reste encore très dépendante de l'appui financier des partenaires pour conduire certaines activités qui relèvent de ses missions (missions de sensibilisation et de plaidoirie dans les Etats ou auprès des bailleurs de fonds, etc.).

2. Une autre difficulté réside dans le fonctionnement des structures de relais du Secrétariat Exécutif dans les Etats membres. Ces structures de relais sont les points focaux de la COMIFAC qui pour la plupart ont en charge d'autres responsabilités importantes au sein de leur administration et de ce fait, n'ont pas beaucoup de temps pour consacrer aux actions de suivi de la COMIFAC. Egalement, ces points focaux n'ont pas le matériel et les ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs missions. Pour un meilleur déploiement et suivi des activités de la COMIFAC au niveaux sous-régional et national, il s'avère important de renforcer les capacités de ceux-ci.

## **VI. PERSPECTIVES A COURT TERME**

En dépit des difficultés sus - évoquées, les perspectives pour la consolidation de l'institution sont envisagées. On peut citer:

- L'étude sur la mise en place d'un mécanisme de financement autonome de la COMIFAC lancée en octobre 2005 et qui permettrait à terme à l'institution de disposer des sources prévisibles de financement pour assurer son fonctionnement à long terme;
- L'étude sur le renforcement des capacités des points focaux COMIFAC prévue en 2006 qui permettrait de doter ces derniers des ressources adéquates et d'avoir un meilleur positionnement institutionnel pour remplir convenablement leurs missions ;
- L'étude sur le mécanisme de suivi de la mise en œuvre du plan de convergence prévue en 2006 qui permettrait à la COMIFAC de suivre toutes les activités menées dans le cadre du plan de convergence ;
- La poursuite de l'appui des partenaires traditionnels au renforcement du Secrétariat Exécutif pour mener certaines actions et accroître sa performance.